

# DÉCISION N° 2020/D486

## MARCHÉS



## EXPLOITATION DE L'UNITÉ DE VALORISATION ORGANIQUE DE LANTIC

Depuis le 15 novembre dernier, un appel d'offres a été lancé concernant le renouvellement du contrat d'exploitation de l'unité de traitement située à Lantic.

**Durée** : 8 ans

**Activités** :

- Traitement de l'Omr (14 000 t/an) et commercialisation du compost
- Valorisation des Déchets Verts du secteur
- Traitement des Algues Vertes
- Exploitation de l'ISDND et de sa fermeture prévue dans 2 à 3 ans.

**Investissements induits** :

- Renouvellement d'une partie du parc roulant
- Changement du balistique de la tour d'affinage
- Achat d'un nouveau crible Déchets Verts//Usure prématurée à cause des Algues Vertes
- Refonte global du contrôle commande
- Remplacement / mise à niveaux du pont-bascule et du pont-roulant
- EN OPTION : remplacement du Tube le plus ancien en cas de défaillance de celui-ci pendant le contrat.

La Commission d'appel d'offres réunie le 30 avril dernier a attribué ce nouveau marché à la société CNIM.

Envoyé en préfecture le 25/05/2020  
 Reçu en préfecture le 25/05/2020  
 Affiché le 25/05/2020  
 ID : 022-200043677-20200519-D486-DE

	Critères de jugement des offres	Points	CNIM Ouest Armor	SÉCHÉ ÉCO INDUSTRIES SAS
1	Conditions économiques	45	45.00	36.00
2	Qualité de l'exploitation et organisation en vue de respecter la continuité du service public	25	25	24
3	Qualité et pertinence des équipements, de la conception technique et de la réalisation des travaux de modernisation de l'unité	15	15	14
4	Engagements sur les performances techniques et environnementales de l'usine appréciées sur la base des garanties souscrites par le soumissionnaire	10	10	10
5	Délai des travaux et impact sur le traitement des déchets	5	5	1
			<b>100.00</b>	<b>85.00</b>

A l'issue de la commission, il a été constaté une erreur de calcul, à la marge, dans les annexes remplies par les candidats qui servaient de référence pour la notation du critère économique ce qui conduit à corriger le classement des offres comme suit :

	Critères de jugement des offres	Points	CNIM Ouest Armor	SÉCHÉ ÉCO INDUSTRIES SAS
1	Conditions économiques	45	45	37
2	Qualité de l'exploitation et organisation en vue de respecter la continuité du service public	25	25	24
3	Qualité et pertinence des équipements, de la conception technique et de la réalisation des travaux de modernisation de l'unité	15	15	14
4	Engagements sur les performances techniques et environnementales de l'usine appréciées sur la base des garanties souscrites par le soumissionnaire	10	10	10
5	Délai des travaux et impact sur le traitement des déchets	5	5	1
			<b>100.00</b>	<b>86.00</b>

**Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :**

➡ **VALIDE** la décision de la Commission d'Appel d'Offres et autorise Monsieur Le Président à signer le marché et le notifier à la société CNIM pour un démarrage au 1<sup>er</sup> juillet 2020.

POUR EXTRAIT CONFORME  
 A Saint-Brieuc le 19 mai 2020  
**Le Président**



**Thierry BURLLOT**

## KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 19 MAI 2020

### Convocation du 13 mai 2020

Nombre de membres du bureau : 15

L'an deux mil vingt le dix-neuf mai à neuf heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à distance en audio conférence, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

	ÉLUS DE	PRÉSENT	ABSENT EXCUSÉ
<b>Thierry BURLLOT</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Claude BLANCHARD</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Jean-Luc BARBO</b>	LAMBALLE Terre et Mer	<b>X</b>	
<b>Marie-France BOULDÉ</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Bruno BEUZIT</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Jean Michel GEFFROY</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Claude LAYEC</b>	DINAN Agglomération	<b>X</b>	
<b>Françoise LE FUR</b>	St Brieuc Armor Agglomération		<b>X</b>
<b>Christian LE MAITRE</b>	St Brieuc Armor Agglomération		<b>X</b>
<b>Jean Yves LOYER</b>	St Brieuc Armor Agglomération		<b>X</b>
<b>Jean MÉGRET</b>	LAMBALLE Terre et Mer	<b>X</b>	
<b>Daniel NABUCET</b>	LAMBALLE Terre et Mer		<b>X</b>
<b>Marcel SÉRANDOUR</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Gilles THOMAS</b>	Loudéac communauté Bretagne centre		<b>X</b>
<b>Yvon LE JAN</b>	Loudéac communauté Bretagne centre		<b>X</b>

Présents : 9

Absents : 6

Votants : 9